

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1751

59 – NORD

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLÉ

Jugement d'ouverture

Date : 1^{er} juin 2026.

Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

956 513 147 RCS Lyon.

DECITRE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Activité : Activités de librairies et de manière générale exploitation de toutes surfaces de vente de produits ou articles destinés à la lecture, aux loisirs, à L'éducation, l'information et à la culture, à la décoration, l'ameublement, à l'aménagement et à l'agencement de tous immeubles et locaux et leur environnement ; et, généralement tous produits ou articles susceptibles de se vendre au détail. La distribution, la représentation, la vente à la commission, l'importation Desdits articles et produits par tous moyens..

Adresse : 15B, avenue C Cité Berliet, 69800 Saint-Priest.

Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 14 avril 2026, désignant : administrateur SELARL BL & ASSOCIES prise en la personne de Maître Manuel BOUYER 3 bis rue des Archives 94000 CRETEIL, SELARL BMA ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES prise en la personne de Maître MIQUEL Laurent 119 rue Jacquemars Gielée 59000 Lille, Société AJILINK - LABIS CABOOTER - DE CHANAUD prise en la personne de Me Vincent LABIS 316 avenue de Dunkerque 59130 LAMBERSART, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire SCP ALPHA MANDATAIRES JUDICIAIRES prise en la personne de Maître Emmanuel MALFAISAN 34 rue du Triez 59290 Wasquehal, SELARL MIQUEL ARAS & ASSOCIES prise en la personne de Maître ARAS Michaël 312 boulevard Clémenceau 59700 Marcq-en-Barœul. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.